



Répartition et utilisation des ressources extrabudgétaires pendant l'exercice biennal 1998-1999 par programme, Région et pays

1. Le présent document a été établi pour donner suite à la demande d'un membre du Conseil exécutif et fournit des indications détaillées sur les sources d'informations concernant les ressources extrabudgétaires.
2. Il est rendu compte des recettes et dépenses de l'OMS aux Etats Membres et aux donateurs à travers divers rapports qui sont soumis au Conseil exécutif et à l'Assemblée de la Santé ou mis à leur disposition.
3. Les rapports qui ont été soumis ou mis à disposition pour l'exercice biennal 1998-1999 sont les suivants :
 - Rapport financier et états financiers vérifiés pour l'exercice 1^{er} janvier 1998-31 décembre 1999, et Rapport du Commissaire aux Comptes à l'Assemblée mondiale de la Santé ;¹
 - Rapport financier et états financiers vérifiés pour l'exercice 1^{er} janvier 1998-31 décembre 1999. Annexe : Ressources extrabudgétaires pour les activités du programme ;²
 - Details of International Health Programme Costs for 1998-1999 (en anglais seulement), généralement mis à la disposition des délégués à l'Assemblée de la Santé sur leur demande.³
4. La table récapitulative III du rapport financier : Exécution financière du programme de 1998-1999 par section de la résolution portant ouverture de crédits, programme et source de fonds contient des informations sur l'utilisation des ressources extrabudgétaires par section de la résolution portant ouverture de crédits et par programme pour 1998-1999. Les ressources extrabudgétaires sont réparties entre le fonds bénévole pour la promotion de la santé, les sources des Nations Unies et autres fonds, y compris les fonds fiduciaires. La table récapitulative V : Exécution financière du programme de 1998-1999 par section de la résolution portant ouverture de crédits, Région et source de fonds illustre l'utilisation des ressources extrabudgétaires par Région.

¹ Document A53/17, disponible dans la salle du Conseil exécutif.

² Document A53/17 Add.1, disponible dans la salle du Conseil exécutif.

³ Document ACT/00.1, disponible sur demande auprès du Département Services financiers, bureau du Chef comptable.

5. L'annexe du rapport financier contient des informations sur les recettes et dépenses du fonds bénévole pour la promotion de la santé pour 1998-1999. Dans le résumé des recettes et dépenses pour 1998-1999 par compte spécial, des informations sont données sur les recettes et dépenses tous comptes confondus du fonds bénévole pour 1998-1999. Les pages suivantes contiennent d'autres informations détaillées pour chaque compte spécial du fonds bénévole. Par exemple, le compte spécial du programme mondial pour les vaccins et la vaccination fait apparaître les contributions provenant de chaque donateur, à quoi ces fonds ont été dépensés et où.

6. Le détail des coûts du programme sanitaire international pour 1998-1999 fait apparaître les dépenses concernant les activités ou programmes par Région, pays ou zone ainsi qu'aux niveaux mondial et interrégional, aussi bien pour le budget ordinaire que pour les ressources extrabudgétaires (Autres fonds). Les systèmes actuellement appliqués par l'OMS ne permettent pas une ventilation de toutes les dépenses faisant apparaître les pays bénéficiaires. Les dépenses enregistrées aux niveaux mondial et interrégional comprennent les fonds dépensés au profit des pays, mais sous autorité administrative mondiale ou régionale. A l'avenir, des systèmes financiers seront mis au point pour faciliter une telle analyse.

= = =